

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **14 (1943)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 15 83	Caissier de l'A. D. I. J. : M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 4.—, **le numéro**: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.
Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.

La lutte contre le chômage

Exposé de M. le conseiller d'Etat Dr GAFNER,
prononcé lors de l'Assemblée générale de l'A. D. I. J., le 19 juin 1943

Monsieur le Président, Messieurs,

Depuis longtemps déjà, votre Comité et celui qui vous parle éprouvaient le désir de resserrer plus étroitement par un contact personnel les liens qui nous rattachent au Jura. Malgré la meilleure volonté de part et d'autre, il n'avait malheureusement pas été possible, jusqu'à ce jour, de réaliser ce dessein.

Je suis d'autant plus heureux que l'occasion me soit enfin offerte de venir vous entretenir d'un problème qui nous préoccupe tous aujourd'hui : La lutte contre le chômage.

Dans notre canton, il n'y a certainement pas de contrées qui aient, autant que le Jura, souffert des effets de la dernière crise, effets qui se font sentir en partie aujourd'hui encore malgré les circonstances favorables du moment.

Ce serait donc répéter ce que vous connaissez depuis longtemps que d'exposer longuement ici les dangers sociaux et politiques que provoquerait un nouveau chômage de quelque importance, et de souligner encore la détresse matérielle et morale dans laquelle sont jetés les chômeurs.

Si l'aide que l'on peut accorder sous forme d'allocations peut atténuer les difficultés matérielles des sans-travail, elle ne saurait les préserver des effets démoralisants du manque d'occupation.

Mais du point de vue de l'économie générale, également, l'octroi des prestations improductives de l'assurance-chômage doit être restreint autant que possible, car, comme l'a dit dernièrement